

EXAMENS ORAUX

Hadhrat Mawlâna Ashraf ‘Ali Thânvî (RaHmatouLlâh ‘Aleyh) était contre les examens écrits dont sont habitués les Madâris. Commentant le système écrit des examens dans les Madâris, Hadhrat Thânvî a dit :

‘A mon avis, pour les *ImtiHâne* (examens), il faut qu’ils soient faits *Taqrîrî* (oralement). L’*ImtiHâne* oral révèle rapidement la capacité de l’étudiant ainsi que son potentiel. Le but est de voir si l’étudiant a compris ce qu’il a appris et non s’il est un Hâfizh du Kitâb ou pas. Ainsi, dans les examens oraux il y a de l’aisance pour l’étudiant, et l’objectif du *ImtiHâne* est atteint par la même occasion.

Contrairement à cela, dans la méthode habituelle, c.à.d. l’*ImtiHâne* écrit, il n’y a rien que de la difficulté. Quand j’étudiais à Deoband, je devais passer la nuit à me préparer en période de *ImtiHâne* au point d’être privé de sommeil. Ma santé s’en dégradait. Tant que tout le Kitâb n’était pas étudié, l’on ne pouvait pas passer son examen.

Me basant sur ces expériences, quand j’étais à Khanpur, j’ai formulé une réglementation simple concernant le *ImtiHâne*. Cela donna d’excellents résultats.

A présent, rien n’est sous mon contrôle. Je ne peux que prodiguer des conseils. J’ai expliqué aux autorités des Madrassahs le - mal du - système actuellement écrit du *ImtiHâne* dans les Madâris. L’intégralité du Kitâb doit être bûchée. Ce n’est qu’après cela que le candidat peut passer son *ImtiHâne* avec confiance. Toutefois, ça n’intéresse personne.”

(Fin du Malfouz de Hadhrat Thânvî)

EXAMENS ORAUX

Des habitudes enracinées aveuglent même les ‘Oulamâ qui manquent parfois de comprendre les réalités élémentaires sur lesquelles leur attention est attirée même par d’illustres personnages. Hadhrat Thânvî se lamente du fait qu’aucune des Madâris n’arrivait à comprendre les bienfaits du système oral d’examens. A cause des habitudes, les autorités des Madâris ne parviennent pas à comprendre les inconvénients de la forme écrite des examens d’une part et d’autre part les avantages de sa forme orale. Quand on voit les Bid’ât et futilités introduits dans les Madâris, particulièrement à notre époque, ce n’est pas du tout surprenant que personne ne puisse percevoir la sagesse que renferment les propos de Hadhrat Thânvî (RaHmatouLlâh ‘Aleyh).

(Traduction achevée le 11 Jamâdi-ous Sâni 1442 – 25 Janvier 2021)